# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINE

#### Séance du 15 mai 2014

Date de la convocation :

7 mai 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 15 Nombre d'exprimés : 15

L'an deux mil quatorze le quinze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Padiolleau, Maire.

<u>Présents</u>: M. Padiolleau Jean-Luc, M. Adumeau Jean Claude, M. Bigot Patrick, Mme Morlec Chantal, M. Derogis Philippe, Mme Cambronne-Bobin Isabelle, Mme Cicutti Mireille, M. Galimant Christian, M. Gratteau Cédric, M. Massue Jean-Emmanuel, Mme Mauchien Shirley, M. Ménard Mathieu, Mme Roquin Michelle, Mme Bernier Marie, Mme Denis I.

#### Absent:

Secrétaire de séance : Mme Denis Isabelle

### Ordre du jour :

- 1- Rapport d'activité du service assainissement 2013
- 2 Election d'un conseiller municipal en tant que membre du CCAS
- 3 Election d'un membre supplémentaire à la commission assainissement
- 4 Demandes de subventions : MFR, association « Sauvegarde du château », collège Choiseul
- 5 Information sur les commissions thématiques communautaires
- 6 DM n°2 : Travaux d'éclairage public
- 7 Réserve parlementaire : revêtement de sol des aires de jeux
- 8 Questions diverses

### 1 – Rapport d'activité du service assainissement 2013

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le rapport d'activité du service assainissement : peu de changements sont à noter depuis 2012. 3 stations d'épuration sont en service sur la commune :

Station des Villecoqs : Cette station, composée de 3 bassins, dessert le bourg et les lotissements. Ce site arrive à saturation avec une entrée d'eau parasite importante et fera l'objet d'une remise en conformité en 2014

Station de la Championnerie : Vidangée deux fois de ses boues en 2013. Elle dessert les hameaux de la Championnerie et du Vieux Joué ainsi que deux habitations sur la commune de St Ouen les Vignes. Site sans problème particulier.

Station de la Fontenelle : Entretien normal de la station sans observation particulière.

Le prix du service pour 2013 reste le même depuis 2001. La facture de 120m² est de 319,40€. Le remboursement de la dette s'élève à 30 449€ pour 2013, le capital restant dû est de 169 820€.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'exposé présenté par le Maire.

Actuellement seul Erick Fougeray agent technique est compétent pour effectuer les relevés, M. Bigot fait observer qu'il faudrait prévoir la formation d'une tierce personne pour intervenir en l'absence de l'agent communal.

# 2 – Election d'un conseiller municipal en tant que membre du CCAS

Le nombre de membres extérieurs du conseil d'administration du CCAS s'élève à 7 à la suite de la nomination de M. George Dominique représentant de la MSA. Or la délibération en date du 4 avril fixait à 6 le nombre de conseillers municipaux élus, il convient dès lors de procéder à l'élection d'un nouveau membre issu du conseil municipal. Madame Bernier Marie propose sa candidature aux votes des conseillers.

Après avoir procédé à l'élection, Mme Bernier est élue à l'unanimité.

### 3 – Election d'un conseiller municipal à la commission assainissement

Monsieur Padiolleau, Maire, propose la candidature de Mme Cicutti Mireille. En effet Mme Cicutti est déléguée au SATESE, sa présence à la commission assainissement aura un lien logique avec la délégation au syndicat.

Les conseillers municipaux approuvent cette proposition et élisent à l'unanimité Mme Cicutti comme membre à la commission assainissement.

#### 4 – Subventions

Des demandes de subventions ont été déposées en Mairie :

- La Maison Familiale Rurale : sollicite l'aide de la Municipalité dans le cadre de la formation de jeunes accueillis dans l'établissement. Cette année une seule famille réside sur la commune. Mme Denis souligne l'importance de la formation pour l'avenir professionnel des étudiants. Après débat, il est décidé à l'unanimité d'accorder une aide de 80€ qui sera versée directement à la MFR.
- Le collège Choiseul organise pour les classes de 4ème un voyage pédagogique en Auvergne. La participation demandée aux familles s'élève à 170€. Sur la commune une collégienne participe au voyage. Une aide similaire avait déjà été accordée à une autre classe du collège, il semble donc difficile de ne pas accéder à la demande sans motif valable. Après en avoir discuté les conseillers acceptent, à l'unanimité, d'accorder une aide de 80€.
- Association « Sauvegarde du château »: l'association a organisé le 8 mai dernier une journée festive afin de célébrer ses 25 ans d'existence. Compte tenu de l'investissement financier nécessaire à l'organisation de cette journée, l'association sollicite une aide financière de 250€ auprès de la municipalité. En l'absence de bilan financier, le conseil municipal reporte sa décision à une date ultérieure.

Monsieur Padiolleau observe qu'il conviendrait de fixer un montant maximum réservé à l'attribution de subventions. Par ailleurs M. Bigot souligne l'importance de connaître les situations familiales avant de décider d'accorder ou pas une aide financière. Ces demandes, à caractère social, seront désormais traitées par le conseil d'administration du CCAS. Le budget du CCAS sera ainsi abondé en ce sens.

### 5 – Information sur les commissions thématiques de la CCVA

Monsieur Padiolleau informe le conseil que des conseillers ont été désignés comme membres de commissions intercommunales. Le délai accordé par la communauté de communes ne permettait pas d'avoir un temps de concertation. En revanche les attributions ne sont pas définitives ; si les choix du Maire ne conviennent pas aux personnes concernées il est possible de les modifier. Isabelle Denis souligne le caractère abusif de la procédure.

Le tableau des commissions est présenté en annexe.

### 6 – Décision modificative n°2 – éclairage public

M. Padiolleau Jean-Luc, Maire de Montreuil en Touraine, explique aux conseillers municipaux que les travaux supplémentaires prévus dans le cadre de la mise en conformité et de l'extension du réseau de l'éclairage électrique engagent un surcoût qui sera équilibré par le versement de la subvention du SIEIL estimée à 6 500€. Il est nécessaire d'inscrire ces dépenses et recettes au budget tel que ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1326 : Autres établissements publics locaux	0,00€	0,00€	0,00€	6 500,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 500,00 €
D-21534 : Réseaux d'électrification	0,00€	6 500,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	6 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	6 500,00 €	0,00€	6 500,00 €
Total Général	6 500,00 €		6 500,00 €	

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative présentée.

Monsieur le Maire précise toutefois que la rue JF Lemarié a été exclue de cette tranche de travaux puisqu'il est prévu dans ce secteur l'enfouissement des réseaux à budgétiser ultérieurement dans le cadre de l'opération cœur de village.

### 7 – Réserve parlementaire : revêtement de sol des aires de jeux.

Madame Morlec, Adjointe au Maire, présente le projet à l'assemblée. Actuellement le sol des aires de jeux est constitué de gravillons. Peu hygiéniques et pouvant entraîner des blessures, il est prévu de le remplacer par un revêtement synthétique. M. Gratteau s'interroge quant à la qualité et la durée de vie du matériau. Il est proposé d'étudier d'autres types de revêtement moins fragiles et moins coûteux.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de M. Filleul.

### 8 – Questions diverses

### • Permanences des élections européennes

A la suite de la diffusion des propositions de permanences pour les élections européennes, certains conseillers ont fait connaître leurs indisponibilités. Les permanences sont revues en tenant compte des impératifs de chacun. Tableau intégré en annexe.

• Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale propose une demi journée d'information sur la prévention, l'hygiène et la sécurité. Dédiée aux élus, le centre de gestion organise plusieurs réunions délocalisées sur l'ensemble du territoire.

# • Demande de travaux Mme Dufour et M. Gaubert.

Ce couple construit une maison située chemin de la Guétrie à Montreuil en Touraine. Afin d'évacuer les eaux pluviales dans le fossé, il doit creuser une tranchée dans le chemin communal et sollicite l'autorisation à la municipalité. M. Ménard s'interroge quant à la légalité de ce type de raccordement, les informations seront recherchées avant d'accorder l'autorisation des travaux.

- **Demandes de subvention des associations locales :** M. Derogis propose que soient formalisées les demandes déposées par les associations. Les formulaires prévus à cet effet pourront être mis en lien sur le site. M. Gratteau explique qu'au renouvellement de bureau, l'information des procédures n'est pas toujours transmise, il serait utile qu'un élu soit présent lors des élections afin de communiquer les informations.
- Monsieur Massue souhaite que les agents communaux de l'école soient présentés aux membres de la commission scolaire et périscolaire.

- Mme Mauchien regrette que l'information concernant la remise du mérite agricole n'ait pas été abordée en conseil alors que cela aurait été l'occasion pour le nouveau conseil d'être réuni en totalité et présenté à la population. M. Padiolleau explique qu'il n'est pas toujours possible d'avoir le temps de réunir le conseil et que des décisions peuvent être prises entre 2 réunions.
- Les réunions d'adjoints auront lieu le vendredi à 17 heures (excepté le 20 juin).

Le prochain conseil municipal est fixé au 27 juin à 18 heures 30

### La séance est levée à 21h

Jean-Luc Padiolleau – Maire	Patrick Bigot – 1er Adjoint	Chantal Morlec – 2ème Adjoint
Jean-Claude Adumeau — 3ème Adjoint	Philippe Derogis – 4ème Adjoint	Marie Bernier
Isabelle Cambronne-Bobin	Mireille Cicutti	Isabelle Denis
Christian Galimant	Cédric Gratteau	Jean-Emmanuel Massue
Shirley Mauchien	Mathieu Ménard	Michelle Roquin